

La Vérendrye

émis le 4 juin 1958

JACQUES NOLET, AQEP

INTRODUCTION

12 Jusqu'à la fin des années 1950, il n'y avait pratiquement pas eu de timbres-poste en l'honneur des grands explorateurs de notre pays, à l'exception de Cartier (1855) et de Champlain (1908 et 1935). C'est pourquoi Hughes Lapointe, ministre des Postes à l'époque, avait décidé à la fin de 1956 d'émettre une série commémorative sur les grands explorateurs canadiens (Roberval, Thompson, de Fuca, etc.) et ainsi pallier à cette lacune. C'est dans ce contexte que se place le timbre-poste émis le 4 juin 1958 en l'honneur de Pierre Gaultier de Varennes, sieur de La Vérendrye.

DÉVELOPPEMENT

Nous voulons, dans la présente monographie, vous présenter les principaux éléments qui ont permis, sur le plan historique, la production artistique et technique de ce timbre-poste canadien: sa conception artistique (I), la gravure du motif représenté (II) et l'impression (III).

I - LA CONCEPTION ARTISTIQUE

Pour faire suite au souhait exprimé par le ministre Hughes Lapointe (illustration #1), le directeur des Services financiers du ministère rencontre un artiste résidant à Ottawa, Gerald Trottier (illustration #2) pour lui demander de travailler à un projet de timbre-poste sur La Vérendrye. Cette rencontre a lieu le 1^{er} février 1957.

a) Indications ministérielles

Au cours de cette première rencontre, J.A. MacDonald donne à l'artiste un certain nombre d'indications qui seront ses paramètres: (1) il s'agit d'un timbre-poste imprimé en taille-douce sur acier; (2) les esquisses pourront être réalisées au crayon ou au lavis, à la discrétion de l'artiste; (3) le ministère privilégie le petit

format (première option) ou un grand format horizontal (deuxième option); (4) enfin le dessin devrait contenir le lettrage habituel (CANADA, Postes/Postage) et la valeur nominale, 5¢.

b) Un second artiste

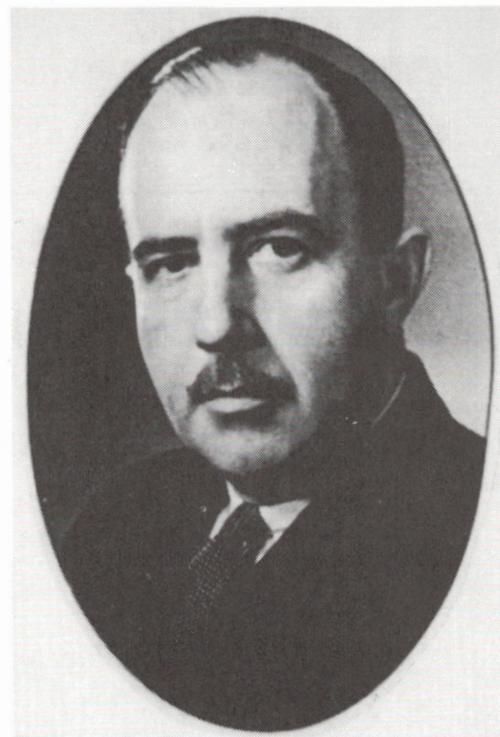
Fidèle à sa tradition, le représentant du ministère des Postes rencontre un autre artiste et lui fit la même proposition: il s'agit d'un certain George van Laer, d'Ottawa, qui accepta l'offre avec empressement et produisit en moins d'un mois plusieurs esquisses. Toutefois, ces esquisses furent rejetées prestement par les principaux responsables, et on n'entendit plus parler de cet artiste.

c) Recherches initiales

Revenons donc à Gerald Trottier qui, après avoir reçu les indications, amorça ses recherches person-



(2) Illustration #2: Gerald Trottier, dessinateur de l'émission.



(1) Illustration #1: Hughes Lapointe, ministre des Postes.

nelles afin d'obtenir un cadre historique propice à une création artistique convenable.

Nous savons peu de choses sur ces recherches initiales de Trottier, mais nous pouvons néanmoins en dégager deux éléments indiscutables: (1) l'artiste s'est d'abord servi d'une photographie de la statue de La Vérendrye (illustration #3) installée dans une niche de la façade du Parlement de Québec; puis il s'est inspiré soit d'un croquis soumis par le sculpteur montréalais Émile Brunet en septembre 1957 (illustration #4), soit d'une photographie du monument réalisé par le même sculpteur (illustration #5) et situé à Saint-Boniface, Manitoba.

d) La première esquisse

Grâce à des contacts privilégiés, nous avons eu la chance exceptionnelle d'obtenir les reproductions des divers projets conçus par Gerald Trottier pour la conception de ce timbre-poste.

Le premier projet réalisé par Trottier était de petit format (illustration #6) et représentait l'explorateur français d'origine canadienne qui portait au loin son regard. Un simple examen de cette première



(3) Illustration #3: Statue de La Vérendrye dans une niche du Parlement de Québec.

esquisse montre que l'artiste a bien respecté les directives du ministère des Postes.

Que nous révèle ce premier dessin? Gerald Trottier a représenté La Vérendrye debout, tenant de la main droite un fusil appuyé sur le sol, la main gauche posée juste au-dessus des yeux scrutant l'horizon: le personnage occupe le tiers de la surface du dessin, du côté gauche.

À l'arrière du personnage, se découvre une rivière stylisée ainsi qu'une chaîne de montagnes représentant les Rocheuses, que La Vérendrye aurait découvertes en 1743 en compagnie de ses quatre fils.

Quant au lettrage demandé, on retrouve le mot CANADA dans la partie supérieure du dessin, POSTES/POSTAGE dans une position verticale à droite du dessin, et tout juste au-dessous, la valeur nominale de 5¢.

e) Le second projet

Gerald Trottier conçoit un second projet (illustration #7) conforme à la deuxième option proposée par le ministère des Postes: un grand dessin de format horizontal. Il fit d'ailleurs cette seconde esquisse à peu près en même temps que la première.

Ce second projet reprend les mêmes éléments (personnage, rivière, montagnes et lettrage); mais dans un ordre différent, suivant une autre représentation.

Imitant le sculpteur montréalais Émile Brunet, l'artiste campe son personnage debout, la main gauche sur le côté et la main droite tenant un fusil reposant sur le sol tandis que son pied droit est posé sur un rocher. Il regarde vers la gauche, l'oeil sur les montagnes Rocheuses; le personnage est maintenant placé à droite du dessin.

Nous remarquons, à l'arrière-plan, une rivière stylisée et une chaîne de montagnes. Quant au lettrage, il s'étale ainsi: le mot CANADA dans la partie supérieure gauche du dessin, les mots POSTES/POSTAGE, à l'extrême gauche et, verticalement, la valeur nominale 5¢ juste à droite de ces légendes et dans la partie inférieure du dessin.

Gerald Trottier a ajouté le nom de l'explorateur, La Vérendrye, ce qui n'était pas le cas dans sa première esquisse.

f) Le troisième projet

La troisième esquisse (illustration #8) dessinée par Trottier sera de petit format et reprendra sommairement quelques éléments du second projet: le personnage, la rivière et les montagnes, dans une présentation graphique sensiblement la même.

Nous remarquons d'abord le personnage dans la même position que celle de la seconde esquisse; la rivière encore un peu plus stylisée, moins perceptible; les montagnes dans le style du second projet.

Dans la même veine, la valeur nominale est placée dans le coin



(4) Illustration #4: Croquis soumis par Émile Brunet au ministère des Postes pour un timbre-poste.



(5) Illustration #5: Photographie du monument d'Émile Brunet situé à St-Boniface.



(6) Illustration #6: Premier projet de Trottier.



(7) Illustration #7: Deuxième projet de Trotter.

inférieur gauche du dessin; tout juste au-dessus, on retrouve en lettres minuscules POSTES/POSTAGE tandis que le mot CANADA surplombe le tout, dans un cadre blanc.

g) Le quatrième projet

Ce furent les projets artistiques #2 et #3 qui furent présentés au ministère des Postes, au cours du mois de mars 1957. Le directeur des Services financiers invita l'artiste à se concentrer sur un grand format et à améliorer la présentation de son deuxième projet.

Gerald Trotter se remit au travail et conçut une quatrième esquisse (illustration #9) à partir de son deuxième projet. Sur ce quatrième projet la suggestion du monument d'Émile Brunet, à Saint-Boniface, est davantage perceptible.

Ce projet diffère sensiblement de la seconde esquisse: au lieu d'un seul personnage (La Vérendrye), on y voit un groupe de trois personnes (La Vérendrye, un missionnaire portant une bible dans sa main gauche et un crucifix dans sa main droite, et enfin un Amérindien regardant vers l'horizon); l'arrière-plan est beaucoup plus sombre: ce qui permet un meilleur traitement de la rivière et une stylisation plus poussée des montagnes. Quant au lettrage, il reste sensiblement le même (sauf que le mot CANADA s'insère sur un fond blanc et que le nom LA VÉRENDRYE n'est plus présent).

h) Le projet définitif

À l'exception d'une retouche mineure, la rivière à l'arrière-plan qui semble trop stylisée, le quatrième projet de Trotter reçut un accueil enthousiaste de tous les intervenants au ministère. Il devrait normalement en résulter un timbre-poste.

À la suite de ces commentaires et d'observations ultérieures, Trotter se remit à sa table de travail et conçut une cinquième esquisse (illustration #10) qui devint le projet ultime: ce cinquième dessin ne comportait plus que deux personnages (La Vérendrye et un Amérindien); la rivière apparaissait beaucoup plus réelle et le fond de montagnes était mieux figuré. On note aussi quelques améliorations au lettrage.

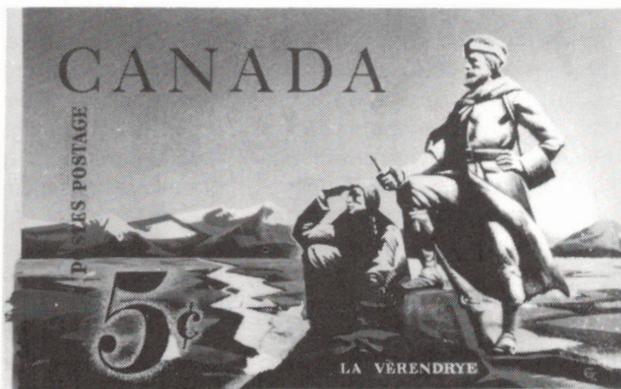
Ce projet définitif de Trotter fut accepté à la fin du mois de mai ou au tout début du mois de juin 1957. L'artiste d'Ottawa reçut la somme de 350 dollars pour son dessin final.

14

(8) Illustration #8: Troisième projet de Trotter.



(9) Illustration #9: Quatrième projet de Trotter.



(10) Illustration #10: Cinquième projet de Trotter.



(11) Illustration #11: Yves Baril, graveur du timbre.



(12) Illustration #12: William Hamilton, ministre des Postes.

i) Conclusion

Tout ceci nous permet de retracer l'évolution qui a permis à Gerald Trottier de concevoir un dessin original célébrant l'explorateur canadien Pierre Gaultier de Varennes, sieur de La Vérendrye.

II - LE TRAVAIL DE GRAVURE

La seconde étape essentielle dans la création de ce timbre-poste, émis le 4 juin 1958, demeure fondamentalement le travail de la gravure qui comporte également un certain nombre de phases importantes: les épreuves photographiques, la gravure du lettrage ainsi que celle du dessin proprement dit.

a) Les épreuves photographiques

Pour avoir une première idée du timbre-poste à venir, la Canadian Bank Note Company (CBNC) réduit, au moyen de la photographie, le dessin original aux dimensions d'un timbre-poste.

Dès que le ministère lui a fait parvenir sa commande et transmis le dessin définitif, la CBNC réalise des épreuves photographiques en noir et blanc, et les soumet ensuite au ministère pour approbation.

L'organisme gouvernemental approuva par écrit les épreuves photographiques soumises par l'imprimerie, en date du 22 octobre 1957.

b) La gravure du lettrage

Avec cette autorisation, la CBNC pouvait commencer le travail de la gravure en taille-douce.

L'imprimerie confia un bloc d'acier doux (matrice XG 1185) à l'un de ses graveurs spécialisés en lettrage, en l'occurrence Gordon Mash, qui grava donc tous les éléments du lettrage (CANADA, POSTES/POSTAGE, 5¢ et LA VÉRENDRYE).

Nous estimons que ce premier travail de gravure a exigé environ une semaine de travail et fut réalisé probablement vers la fin d'octobre ou au tout début de novembre 1957.

c) La gravure du portrait

Le lettrage terminé, la matrice fut confiée à Yves Baril (illustration #11), le seul graveur spécialisé en portrait à la Canadian Bank Note Company, d'Ottawa.

Ayant reçu le poinçon au début du mois de novembre 1957, Baril y travailla



(14) Illustration #14: Timbre-poste émis.

exactement 127 heures et remit la matrice gravée à la CBNC un mois plus tard.

Le graveur apporta cependant des modifications mineures au dessin original de Gerald Trottier. Il dut le faire en accord avec l'auteur qui avait exprimé le désir de participer activement au travail de la gravure.

L'imprimerie remit au ministère des Postes une épreuve de gravure en noir, en date du 10 décembre 1957, sollicitant son approbation finale.

III - L'IMPRESSION DU TIMBRE

À partir du moment où la CBNC obtenait l'accord du gouvernement sur la gravure, elle pouvait poursuivre son tra-

vail technique qui la conduisait à l'impression finale du timbre-poste dentelé: épreuves de couleur, fabrication des molettes, épreuves de presse, choix du papier, planche d'impression, perforation des feuilles, séparation en feuillet, tirage exact, etc.

a) Les épreuves de couleur

Presque en même temps que la Canadian Bank Note Company transmettait une épreuve de la gravure au ministère des Postes, elle lui faisait parvenir également une épreuve de couleur en Bleu (Bleu 20), le 10 décembre 1957.

Le directeur des Services financiers lui réclamera deux autres épreuves de couleur dans la même nuance, mais de teinte légèrement différente.

16

Le 11 décembre 1957, la CBNC lui envoie deux autres épreuves de couleur: Bleu 2 et Bleu 79. Gerald Trottier exprime une nette préférence pour la nuance Bleu 79.

Entretemps, le ministre des Postes, William Hamilton (illustration #12), indiquait son désir d'obtenir une impression bicolore et exigeait qu'on prépara en conséquence de nouvelles épreuves de couleur. Après quelques tergiversations, on revint à la décision initiale: ce sera une impression monochrome.

Le ministre des Postes donnait finalement son accord personnel au travail de gravure et à la nuance Bleu 2, le 11 février 1958, malgré les souhaits contraires de Trottier !

b) La fabrication des molettes

La nuance définitive étant choisie, la CBNC pouvait dès lors commencer à fabriquer les molettes.

À partir du poinçon original gravé et durci à l'acide, on façonne une molette de deux cents figurines du dessin gravé sur acier par un procédé de transfert du poinçon original sur une plaque de cuivre grâce au sidérographe d'un poids de vingt-cinq tonnes.

La fabrication de la molette exigea deux mois de travail environ puisque la Canadian Bank Note Company envoya au ministère des Postes deux épreuves de presse, le 14 avril 1958.

c) Les épreuves de presse

Quand la fabrication était terminée, la CBNC envoyait au ministère deux épreuves de presse pour indiquer que son travail préparatoire était terminé et qu'elle n'attendait que son accord pour imprimer finalement les timbres-poste.

Ces deux épreuves étaient non dentelées et se présentaient de la façon suivante: une était «trouée» et devait donc être retournée à l'imprimerie et l'autre était «intacte» et pouvait être conservée par le ministère des Postes dans ses archives.

À partir du moment où le responsable du ministère les signait, cette dernière devenait en quelque sorte le «bon à tirer» qui permettait à l'imprimerie de commencer l'impression proprement dite des timbres-poste.

d) Le choix du papier

Malgré d'intenses recherches, nous n'avons pas été en mesure jusqu'à maintenant de découvrir quelle entreprise fournissait le papier à la CBNC à cette époque. Aujourd'hui nous avons en main plusieurs indices sérieux qui en précisent de plus en plus l'origine.

Toutefois, nous connaissons la composition exacte du papier qui a servi à l'impression de cette vignette postale:

TYPE DE FIBRES	PROCÉDÉ	%
Bois mou	Kraft	Traces
Bois mou	Sulfite	90 %
Bois dur	Sulfite	10 %

Ce sera également cette sorte de papier qui servira à la production du timbre-poste célébrant le 350^e anniversaire de fondation de la ville de Québec, le 26 juin 1958.

e) Planche d'impression

Il n'y a eu qu'une seule planche d'impression compte tenu du nombre de vignettes à imprimer, soit 20 millions selon le bon de commande du ministère des Postes à la Canadian Bank Note Company.

Et cette planche d'impression que nous appelons «feuille-maîtresse» comporte évidemment 200 vignettes exigées

par le «grand format» de ces timbres-poste.

La notice philatélique (le P.S. 14) indique un seul numéro de planche (illustration #13) pour cette émission spéciale, puisqu'il n'y a eu qu'une seule molette.

f) Perforation des feuilles

La CBNC a procédé ensuite à la perforation des feuilles à l'aide d'une machine nommée «perforatrice». La perforation utilisée donna une dentelure 12 x 12.

Malheureusement la dentelure de ce timbre, comme la plupart de celles des autres émissions de cette époque, n'est pas régulière.

Le ministère des Postes exigeait une impression «soignée» pour environ le dixième de la production totale. La CBNC procédait toujours à cette impression au début du tirage, jusqu'au moment où le nombre requis était atteint.

g) La séparation en feuillets

Chaque «feuille-maîtresse» de ce timbre-poste comportant 200 vignettes, il convenait de la séparer en de plus petites parties ou sections.

La Canadian Bank Note Company utilisait une tranche manuelle pour séparer la feuille-maîtresse en quatre feuillets comportant chacune cinquante figurines.

C'est uniquement sous la forme de feuillets de cinquante timbre-poste que l'on retrouvera cette émission commémorative dans les bureaux de poste ou au Service philatélique d'Ottawa, puisque toutes les feuilles-maîtresses furent découpées à l'atelier de la CBNC avant leur livraison finale au ministère des Postes.

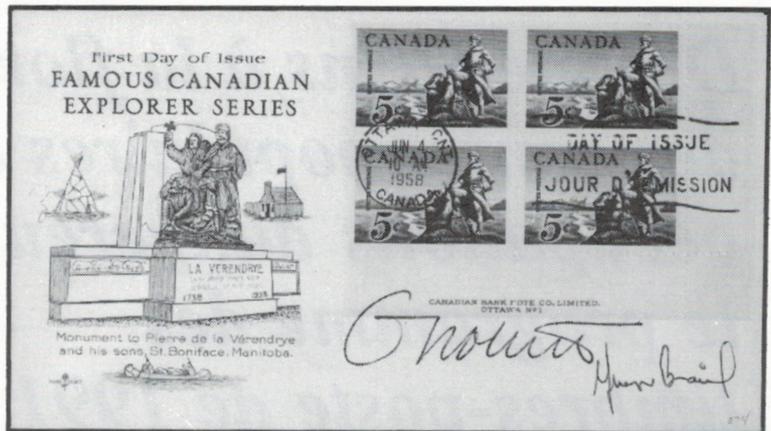
h) Le tirage exact

Selon le bon de commande du ministère des Postes à la CBNC, daté du 17 février 1958 et confirmé un mois plus tard, il devrait y avoir un tirage prescrit de vingt millions d'exemplaires (illustration #14).

D'autre part, le ministère des Postes confirme avoir reçu 20 320 000 exemplaires, d'après deux ouvrages spécialisés.



(13) Illustration #13: Les quatre blocs avec inscriptions marginales.



(15) Illustration #15: Pli premier jour avec signatures du dessinateur et du graveur.

Il y a une différence de 320 000 figurines entre le bon de commande du ministère des Postes et la quantité livrée par la Canadian Bank Note.

Cette différence s'explique sans aucun doute par la très bonne qualité de production de la CBNC pour cette vignette postale. D'ailleurs l'imprimerie avait un jeu de 5% (en plus ou en moins) par rapport au bon de commande du ministre des Postes.

i) Conclusion

Par ces informations nous nous rendons compte que la Canadian Bank Note a eu tout le temps voulu pour procéder à l'impression de cette figurine postale. Il n'y a pas eu de difficulté majeure dans les différentes phases de production de ce timbre-poste.

ÉPILOGUE

Vous venez donc de découvrir dans cette monographie les diverses étapes de la réalisation artistique et technique de cette émission en l'honneur de La Vérendrye, grand explorateur canadien, mise en vente le 4 juin 1958 (illustration #15).

Nous espérons que nos lecteurs auront découvert la complexité de la création de chacun des timbres-poste canadiens et étrangers qui entrent dans leurs collections.

FICHE TECHNIQUE

- 1) Date d'émission: 4 juin 1958;
- 2) Dessinateur: Gerald Trotter, d'Ottawa;
- 3) Graveurs: (1) Lettrage: Gordon Mash;
(2) Image: Yves Baril;
- 4) Imprimeur: Canadian Bank Note Limited, d'Ottawa;
- 5) Tirage: (1) Bon de commande: 20 000 000;
(2) Livraison: 20 320 000;
- 6) Couleur: Bleu 2;
- 7) Dentelure: 12 ;
- 8) Papier: (1) Fournisseur: Inconnu;
(2) Composition :

Types de Fibre	Procédé	Pourcentage
Bois mou	Kraft	Traces
Bois mou	Sulfite	90 %
Bois dur	Sulfite	10 %

- 9) Impression: Une seule planche (Numéro 1) comportant 200 vignettes et divisée en quatre feuilles de 50 timbres-poste;
- 10) Sujet: La Vérendrye et un Amérindien, tirés d'un monument sculpté par É. Brunet et situé à Saint-Boniface, au Manitoba. Le dessin suggère aussi les vastes plaines des Prairies avec ses grands fleuves et délimitées par les montagnes Rocheuses.